

Type d'évaluation	Evaluation Finale du projet Agriculture Recovery
Méthodologie d'évaluation espérée	Méthode qualitative
Nombre d'évaluateurs	Un consultant + X enquêteurs et X superviseurs (à déterminer par le consultant)
Nombre de jours de travail. Date de départ et de fin y compris la soumission de rapport final.	25 jours pour l'étude (Date de début : 10 avril – Date de fin 12 mai 2017)
Budget	A déterminer après consultation
Délai de réception des manifestations d'intérêt.	8 jours après la publication de l'offre

I. Contexte et justification

Après le passage de l'ouragan Matthew, le Catholic Relief Service a mis sur pied un projet d'urgence pour aider les agriculteurs dévastés dans le département Sud et Grand' Anse à avoir des moyens pour refaire leurs parcelles et subvenir au besoin de leur famille. Selon la coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, c'est un ouragan de catégorie 4 qui a frappé Haïti le mardi 4 octobre 2016. Selon les évaluations d'urgence de la CNSA et PAM le secteur agricole a été très touché par le passage de cet ouragan des pertes énormes ont été enregistré au niveau des cultures vivrières de base, des arbres forestiers et l'élevage. L'ouragan a endommagé près de 100% des fermes agroforestières du Sud et de Grand 'Anse, les jardins et les infrastructures nécessaires à la culture et à la transformation. L'ouragan a détruit une grande partie des graines qui avaient été entreposées pour la saison de plantation, qui commence en novembre pour une récolte en avril. La dévastation des terres agricoles dans ces zones risque d'entraîner une grave insécurité alimentaire à long terme et une perturbation des moyens de subsistance des populations.

CRS a fourni aux agriculteurs des bons de semences pour accéder aux semences de première nécessité auprès des marchands et des fournisseurs locaux. L'approche est de maximiser l'utilisation de variétés de semences locales qui sont préférées par les agriculteurs. Bien que cette catastrophe ait entraîné une perte dévastatrice d'actifs physiques, y compris la perte de cultures, le capital humain et social demeure intact et les marchés continuent de fonctionner, mais à un niveau limité. En donnant des bons de semences aux agriculteurs touchés, ils joueront un rôle de premier plan dans leur propre relèvement. Plutôt que les bénéficiaires passifs de semences distribuées, ils décideront quelles graines acheter de quels fournisseurs, et à quel prix. Les fonds dépensés pour le remboursement des bons resteront dans les communautés avec un effet économique positif.

La distribution de bons de semences a été implémentée en deux phases. D'abord, une phase pilote qui s'est échelonnée d'octobre à décembre et qui a permis de desservir 975 planteurs à Chantal. L'approche était de profiter de la campagne d'hiver pour ensemercer. La deuxième phase a eu lieu dans la Grand'Anse (Chambellan, Dame-Marie et Irois) à partir de janvier pour permettre aux bénéficiaires de se procurer des semences pour la campagne de printemps, la plus importante campagne agricole de l'année. Les récoltes espérées de ces parcelles mises en place garantiront une meilleure disponibilité de semences pour les prochaines saisons et une éventuelle augmentation du revenu du producteur.

D'autre part CRS de concert avec la Direction Départementale Agricole Sud à intervenir sur le périmètre irrigué de la Bel sous de Chantal. Afin de garantir la récolte pour les 1500 planteurs qui sont des bénéficiaires directs du canal. Après le passage de l'ouragan le canal d'irrigation a été sévèrement endommagé, des débris et tronc d'arbres ont obstrués le passage d'eau. CRS à travailler de concert avec l'Association des Usagers du Système irrigation de Chantal laquelle est responsable de mobiliser des équipes de travail au sein de la communauté ciblée pour nettoyer et réparer les canaux pour un salaire journalier. Cette approche « argent contre travail » à aider aux familles à générer des revenus essentiels pour couvrir leurs dépenses avant la première récolte tout en améliorant un bien communautaire qui soutiendra la production agricole à long terme.

De ce fait, cette étude se veut une évaluation de la modalité de distribution de semences (distribution de vouchers par rapport à celle de cash ou de semences directement), des résultats du projet et de la satisfaction des bénéficiaires par rapport à un tel projet dans un contexte post-Matthew.

II. Objectif de l'évaluation

Cette étude permettra de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'appropriable et la viabilité de ce projet

Zones de l'étude

L'étude se réalisera dans deux départements : Grand 'Anse et Sud. Pour le département du Sud commune Chantal pour Grand 'Anse les communes sont : Dame-Marie, Chambellan, et les Irois.

Les livrables

Le consultant doit donner les extrants suivants :

1. Méthodologie appropriée et adaptée au contexte du projet pour cette étude contenant : la méthodologie d'échantillonnage par groupe cibles (bénéficiaires, partenaires, autorités locales, etc..., la méthodologie de collecte de données, de traitement de données et d'analyse de données ;
2. Révision des outils déjà utilisé dans le cadre du projet
3. Analyse des données déjà collectées à Chantal et des communes de Grand 'Anse
4. Formation des enquêteurs sur les outils qui seront utilisés pour l'enquête ;
5. Outils de collecte de données quantitatives et qualitatives de l'enquête (même si les données quantitatives seront collectées électroniquement)
6. Calendrier de formation des enquêteurs, de collecte de données, de saisie et d'analyse de données ;
7. CV des enquêteurs employés pour la collecte de données ;
8. Plan de collecte de données incluant les moyens de supervision des enquêteurs et de la qualité de données collectées ;
9. Base de données brutes de données quantitatives et qualitatives (mis à part les bénéficiaires, les autorités locales ayant donné leur support au projet doivent être interrogés à travers des focus groups ou des interviews avec des informateurs clés) ;
10. Base de données traitées pour les deux types d'enquêtes ;
11. Draft du rapport final et tableau des indicateurs du cadre logique rempli avec les nouvelles données collectées durant l'enquête finale ;
12. Rapport final (devant contenir un résumé exécutif, une revue des projets du même genre effectué dans les zones sous étude par CRS ou d'autres acteurs internationaux, une analyse des progrès réalisée par le projet par la comparaison des données avant/après dans le cadre logique et par secteur d'activités du projet et des recommandations pour le futur) édité, formaté et présenter de manière professionnelle et compétente ; Présentation d'un résumé du rapport final d'évaluation sous format PPT et présentation du rapport auprès de CRS et des partenaires à travers une rencontre de restitution de données.

III. Responsabilités des deux parties

Responsabilités de CRS

- Mettre à la disposition du consultant des documents nécessaires qui concernent le projet (proposition de projet, cadre logique, autres documents requis par le consultant) ;
- Mettre à la disposition du consultant des matériels technologiques et didactiques nécessaires (camera, IPods, GPS, blocs de notes, etc.) ;

- Fournir le personnel adéquat pour orienter et accompagner le consultant ;
- Assurer la motivation et la sensibilisation des producteurs et des groupes pour l'enquête ;
- Fournir des recommandations sur le draft de rapport ;
- Assurer le paiement de la prestation
 (25% à la signature du contrat et 35% après revue et validation et acceptation par CRS des livrables 1 à 9 (c'est données doivent être partagées avec les responsable de MEAL sur une base continue pour revue et validation afin d'éviter qu'ils ne soient pas approuvés à la fin de la collecte de données par CRS ce qui entrainera une dissolution immédiate du contrat et n'imposant à CRS aucune responsabilité de fournir la contrepartie de 35% au consultant ; 20% après revue, validation et acceptation par CRS du draft du rapport (points 10 à 11) et 20% après remise du rapport finale a présentation du rapport au cours de la réunion de restitution qui devra avoir lieu au plus deux semaines après la remise du rapport et sa validation et acceptation par CRS.

Responsabilités du consultant

- Recueillir et analyser la demande, préciser ses intentions, les types de décisions et les informations qui lui sont nécessaires ;
- Préciser clairement la méthodologie adoptée pour la réalisation de l'étude ;
- Elaborer les formulaires de collecte de données et revisser si nécessaire ceux qui sont déjà utilisés dans le cadre du projet ;
- Assurer la logistique de l'enquête et favoriser le déplacement de l'équipe d'enquête sur le terrain (au besoin, il peut toujours requérir sur une base d'accord la participation de CRS)
- Coordonner l'enquête sur le terrain et rencontrer les leaders et les personnes clés des communautés ;
- Informer l'équipe du projet et MEAL, dans un temps raisonnable, des progrès accomplis et des problèmes rencontrés ;
- Fournir les produits livrables exigés (tels que : formulaires d'enquête, méthodologie appropriée, analyse de la qualité des indicateurs du cadre logique, base de données brutes à la fin de l'enquête de terrain, une grille d'analyse de données après synchronisation, rapport provisoire et base de données nettoyées ; rapport final :**la soumission et l'approbation du rapport final complet est une condition sine qua non pour la finalisation du paiement de la consultation**) ;
- Mettre en pratique les règles d'éthique d'enquête (respect de la vie privée et de l'intégrité des enquêtés, confidentialité des données recueillies,
- Garantir la qualité, la fiabilité et l'authenticité des données
- Accepter les feedbacks constructifs,
- Respecter le délai,
- Respecter le contrat de prestation,
- Respecter les principes administratifs de CRS,
- Ne faire aucune utilisation personnelle des données de l'étude.

IV. Durée de l'étude

L'étude se réalisera sur une période de 25 jours ouvrables à partir de la date de signature du contrat.

V. Contenu des rapports à produire par le consultant

En appui aux informations mentionnées préalablement, le Draft du rapport et le rapport final doivent contenir principalement :

- Un résumé concis et succinct de cinq pages au maximum qui doit être centré sur les principaux points d'analyse, donner les conclusions majeures, les enseignements et des recommandations ;
- Une brève revue de la littérature des projets du même genre réalisés dans les zones d'interventions par d'autres organisations internationales ;
- Des conclusions et recommandations faisant l'objet d'un chapitre séparé. Chaque conclusion majeure doit être suivie de la recommandation correspondante. Les recommandations doivent être réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible.
- Des annexes dans lesquelles se trouveront : les termes de référence, la matrice du cadre logique, la carte des zones couvertes par l'étude, la liste des personnes et organisations consultées avec leur référence, les formulaires de collecte de données de l'étude, les tableaux pouvant encombrer le corps du texte, des photos et autres annexes techniques (des analyses statistiques, par exemple).
- Une bibliographie faisant référence à toutes les documentations consultées.

Au niveau de la forme, doivent être figurées au commencement du document : une page de titre, une liste des sigles et une liste des tableaux, la table des matières.

VI. Soumission de dossiers

Qualification du consultant

- Détenteur d'une maîtrise ou d'un doctorat en sciences agronomiques ou en sciences sociales (sciences du développement, statistique, sociologie, sciences économiques) ;
- Démonstre une certaine expérience dans la conduite d'évaluation du même type ;
- Bonne connaissance des méthodes de conduite d'enquêtes quantitatives et qualitatives ;
- Bonne connaissance du milieu haïtien ;
- Etre capable de s'adapter et de travailler dans des conditions difficiles ;
- Etre en mesure de produire le rapport d'évaluation en français ou en anglais ;
- Etre disponible pour la période de l'enquête.

VII. Sélection / critères d'évaluation

Chaque Candidature sera évaluée et notée en utilisant les critères ci-dessous. Le total possible est de 100 points répartis comme suit :

- Éducation (Le candidat atteint ou dépasse le niveau d'études requis) = 15%
- Accréditation (l'entreprise ou l'individu a des documents juridiques - patente, Quitus) = 15%
- Expérience (nécessite des vérifications de références, et l'analyse de la qualité des travaux précédemment soumis) = 15%

- Expérience dans ce type d'étude (Agriculture, expérience de travail dans les régions ciblées ou dans d'autres zones rurales) = 15%
- Qualité de la soumission (démonstration d'une bonne compréhension du travail à faire dans la proposition) = 15%
- Le document soumis est techniquement valable et réalisable = 15%
- Coûts pour les travaux proposés sont réalisables et ne dépasse pas le budget = 10%

Procédures d'application

Les intéressés sont priés de déposer, sous enveloppes cachetés, les documents mentionnés ci-dessous au plus tard le 31 mars 2017 à 1 :00 pm à l'une des adresses de CRS

- CV et diplômes,
- Expériences antérieures dans le domaine,
- Lettre d'intention,
- Proposition financière

L'adresse électronique : bethanie.saintlouis@crs.org

Et :

Catholic Relief Service (CRS)

HR Department

#1, Delmas 81, Autoroute de Delmas, Port-au-Prince, Haïti

Ou

11, Rue Toussaint Louverture

Les cayes, Haïti

Il faut porter sur l'enveloppe la mention « **Evaluation Agriculture Recovery** »

Les candidats sélectionnés seront consultés pour une séance d'entrevue.

Démarrage de la consultation : 10 avril 2017

NB. Le consultant retenu sera habilité à établir les procédures pour le recrutement des enquêteurs.

Les procédures sélection et de recrutement de CRS reflètent notre engagement à protéger les enfants et adultes vulnérables contre la maltraitance et l'exploitation.